

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



ZONES HUMIDES, ZONES UTILES

Le Var est un des premiers départements à disposer d'un inventaire complet des zones humides sur son territoire : les connaître pour mieux les préserver. Dans le cadre de sa politique d'acquisition d'Espaces Naturels Sensibles, le Département a porté une étude terminée en 2016, identifiant toutes les zones humides varoises. Le Conseil Départemental du Var s'implique pour la préservation et la gestion durable des zones humides au travers de plusieurs actions :

- Conseils apportés aux collectivités sur la restauration, la qualité des milieux aquatiques et la ressource en eau,
- Politique en faveur de la gestion des Espaces Naturels Sensibles et de la Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures.

QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

L'eau est le facteur majeur qui influence les écosystèmes : douce, salée ou saumâtre,

elle est présente de manière permanente ou temporaire. Les sols sont ainsi gorgés d'eau au moins une partie de l'année. La végétation y est parfois représentée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité).

À QUOI ELLES SERVENT ?

Longtemps considérées comme des terres insalubres, elles sont aujourd'hui reconnues comme des espaces vitaux pour le développement de la faune et la flore. Très utiles au bon fonctionnement des milieux naturels, elles participent à la beauté des paysages et constituent des lieux de baignades très prisés.

Les zones humides permettent d'atténuer les risques d'inondation : des marais en bordure de cours d'eau peuvent retenir jusqu'à 25% d'un pic de crue et les zones humides de pente peuvent atténuer de 10%

le ruissellement. L'eau s'y infiltre et y est stockée pour être disponible plus tard, lors de périodes plus sèches. La végétation dense qu'on y trouve absorbe et transforme les polluants. Situées dans de petits bassins versants, elles peuvent retenir plus de 90% des matières en suspension, 86% de l'azote organique, 84% du phosphore total transportés par les eaux de ruissellement.

Beaucoup d'espèces remarquables et menacées y habitent car au moins une partie de leur cycle de vie est strictement lié aux zones humides : 30% des espèces végétales remarquables et menacées et 50% environ des espèces d'oiseaux.

Leur protection favorise aussi la lutte contre le réchauffement climatique car elles sont reconnues comme étant des pièges à carbone.

Les zones humides rendent des services considérables. Elles nécessitent donc une attention particulière et méritent d'être connues pour être mieux sauvegardées.

LES ZONES HUMIDES DU VAR EN CHIFFRES

- . on en compte + de 645
- . elles représentent 3% de la superficie du Var
- . 442 ha sont des Espaces Naturels Sensibles

Service Communication du Conseil Départemental du Var - R. Photos: N. Lacroix, F. Duboulet, F. Sibir - Impression: Direction des événements et moyens d'appui, service imprimé en - varoise 2017

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN



LES ZONES HUMIDES DU VAR

Pour un avenir urbain durable

27 JANVIER > 11 FÉVRIER 2018

**SORTIES NATURE
SUR LES ESPACES
NATURELS
DÉPARTEMENTAUX**

DÉCOUVREZ GRATUITEMENT
les richesses naturelles
du Var en compagnie
de guides naturalistes

ZONES HUMIDES, ZONES UTILES

Le Var est un des premiers départements à disposer d'un inventaire complet des zones humides sur son territoire. À l'occasion des journées mondiales des zones humides, il vous propose d'en découvrir certaines en compagnie de guides naturalistes.



SAMEDI
27 JANVIER

MATIN

**Le Reyran
à Malpasset ▲**
(Fréjus)

Ce site cristallise l'histoire de la géologie, de la faune, de la flore... et de l'eau qui irrémédiablement marqué les lieux. *(Autre date possible : le matin du dimanche 4 février)*

APRÈS-MIDI

**La vie amphibia
de la Réserve Naturelle
Nationale de la Plaine
des Maures ▲**
(Les Mayons)

C'est aux pieds des pins parasols que nous cheminerons pour traquer les Isoetions, ces petites réserves d'eau pour des plantes amphibiens.



DIMANCHE
28 JANVIER
MERCREDI
7 FÉVRIER

MATIN OU APRÈS-MIDI
**L'Espace Nature
départemental
du Plan ●**
(La Garde)

Ces 130 hectares d'espace naturel en pleine zone urbaine constituent une zone humide exceptionnelle, préservée et valorisée par le Département.

Projet financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional



et de l'Agence de l'Eau



MERCREDI
31 JANVIER

MATIN

**San Luen : les gorges
de l'Argens ✕**
(Le Muy)

Les roches du Rocher de Roquebrune sont à l'origine de ruissellements et de mares très temporaires favorables à une flore rare et discrète.

APRÈS-MIDI

**Le Palay : les bords
de l'Argens ✕**
(Roquebrune-sur-Argens)

Ici, les rochers rouges dominent une large vallée où serpente l'Argens. Nous irons jusqu'en bordure voir de plus près ce fleuve et la forêt galerie qui le borde.

SAMEDI
3 FÉVRIER

MATIN

**Le lac des Escarcets
Réserve Naturelle
Nationale de la Plaine
des Maures ✕**
(Le Cannet-des-Maures)

Entouré de dalles de grès rouges et de pins parasols, ce lac présente une superbe rose-lière abritant une faune remarquable.

APRÈS-MIDI

**L'Aille,
un cours d'eau de la
Réserve Naturelle
Nationale de la Plaine
des Maures ✕**
(Le Cannet-des-Maures)

Cet affluent de l'Argens nous offre des paysages somptueux mêlant vasques, cascades, berges élevées et panorama sur la plaine des Maures. Il nous permet aussi de découvrir la ripisylve, cette forêt qui borde les cours d'eau.



DIMANCHE
4 FÉVRIER

MATIN

**Le Reyran
à Malpasset ▲**
(Fréjus)

Le Reyran : torrent méditerranéen ? Venez découvrir sous un autre angle la plus ancienne propriété du Département. *(Autre date possible : le matin du samedi 27 janvier)*

APRÈS-MIDI

Le Lac de l'Endre ▲
(Le Muy)

Affluent de l'Argens, l'Endre est un oasis dans le bassin permien du Var. C'est une ancienne carrière d'extractions de graviers et de sables d'un grand intérêt écologique. Les poissons seront à l'honneur.



Dans le Var et seulement dans le Var !

L' Agrile de l'Armoise (*Agrilus lacus*) est un petit coléoptère dont les larves se nourrissent exclusivement de l'Armoise de Molinieri (*Artemisia molineri*). Cette plante des zones humides est typiquement varoise. Le Département participe à sa sauvegarde en gérant son habitat.

Ci-contre, l'Agrile de l'Armoise (*Agrilus lacus*). Taille réelle : 5 à 6 mm. Source : F. Dusoulier/Muséum départemental du Var

SAMEDI
10 FÉVRIER

MATIN

Le grand Laoutien ▲
(Garéoult)

Cette curiosité géologique du département vous livre ses secrets et ses légendes. Façonnée par l'eau et intégrée dans un paysage karstique, il y a, ici, une nature riche et originale.

APRÈS-MIDI

La Sambuc ▲
(St Zacharie)

En bordure de l'Huveaune, découvrez les bancs de tufs et les caprices de la rivière qui tantôt coule en surface, tantôt disparaît pour ressortir plus à l'aval.

DIMANCHE
11 FÉVRIER

MATIN

**Les mares temporaires
de la Réserve Naturelle
Nationale de la Plaine
des Maures ✕**
(Les Mayons)

Une partie de l'année en eau, une autre partie à sec : c'est la particularité des mares, des ruisselets et des rus temporaires. Une flore et une faune très particulière s'adaptent à ces changements.



APRÈS-MIDI

**Les rives de la Môle,
Les Pradels ✕**
(La Mole)

Ici, la Môle est bordée de prairies humides, inondables et d'une forêt galerie qui abritent nombre d'espèces rares.

RENSEIGNEMENTS / RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

(25 pers. max. - Tout public).
Lieu de RDV précisé à l'inscription.
En cas d'intempéries la sortie est annulée.
Prévoir : eau, tenue adaptée, chaussures de marche imperméables conseillées.

● Vincent Blondel :
06 85 70 68 81

✕ Denis Huin :
06 10 45 45 73

▲ Marjorie Ughetto :
06 08 33 00 68

et sur www.var.fr



Les zones humides pour un avenir urbain durable